

# MOMUY

## BULLETIN MUNICIPAL

### 2015



## SOMMAIRE :

|                                  |     |
|----------------------------------|-----|
| Le Mot du Maire                  | p.2 |
| Etat Civil                       | p.2 |
| Budget 2015                      | p.3 |
| Document Unique                  | p.3 |
| Informations utiles              | p.3 |
| Groupe scolaire Momuy            | p.4 |
| SIVU Scolaire                    | p.4 |
| Eglise                           | p.5 |
| Agenda Accessibilité             | p.5 |
| Bilan réalisations 2015          | p.5 |
| Inauguration local des chasseurs | p.6 |
| Animaux errants                  | p.6 |
| Epizootie Influenza              | p.6 |
| Licence 4                        | p.6 |
| Avenir HCU                       | p.6 |
| Fontaine St-Martin               | p.6 |

|                                   |     |
|-----------------------------------|-----|
| La maison de santé                | p.7 |
| Voirie HCU                        | p.7 |
| Réunions de quartier              | p.7 |
| Service Medico Social             | p.8 |
| Gestion des Luys                  | p.8 |
| SIETOM                            | p.9 |
| Récupération de bouchons de liège | p.9 |
| Landes Partage                    | p.9 |

## LES ASSOCIATIONS

|                                  |      |
|----------------------------------|------|
| Les Parents d'Élèves             | p.9  |
| Le Comité des fêtes              | p.9  |
| Los Amics Cantadous              | p.10 |
| A.C.C.A                          | p.10 |
| Le Club Corisande                | p.11 |
| Hagetmau Momuy Castaignos Basket | p.12 |





## Le Mot du Maire

Comme le veut la tradition, il me revient au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel de vous souhaiter nos meilleurs vœux pour 2016.

L'année 2015 aura marqué nos esprits. Les événements dramatiques de janvier et novembre survenus à Paris démontrent combien nous devons, chacun à notre place, rester vigilants et fermes sur nos valeurs et les fondements même de notre démocratie. Au travers des

victimes ce sont la liberté d'expression, la fraternité, la laïcité qui ont été volontairement la cible de ces actes odieux. Au delà de l'émotion, nous souhaitons réaffirmer les valeurs de notre République.

Pour notre commune, l'année 2015 a vu l'inauguration du local des chasseurs qui leur garantit un équipement adapté à leur activité et leur offre un lieu de rencontres et d'échanges.

L'acquisition puis la démolition de l'ancienne grange Cérez a permis de créer quelques places de stationnement à l'entrée du bourg. En complément, l'aménagement de l'espace vert avec la rehausse de l'empierrement a été réalisé. Le marquage du terrain de basket a été refait afin d'être conforme.

La commune s'est dotée d'une licence de vente de boisson qui est mise à disposition des associations pour leurs différentes manifestations afin de respecter les législations en vigueur. Elle permet à nos associations de continuer à vivre pour maintenir le lien social sur notre territoire.

Le Document Unique, obligatoire pour notre collectivité a été réalisé auprès de nos agents, ce qui leur permettra d'exercer leur travail dans les meilleures conditions. Ces dispositions nous imposent des investissements pour les années à venir. Des achats de matériel ont déjà été effectués en 2015.

Le projet de rénovation de l'église a été déposé en Mai. Les fonds de la dotation d'équipement pour les territoires ruraux étant conséquents pour 2015, il nous a semblé judicieux de déposer ce projet cette année afin d'être éligible aux aides de l'état. Le dossier devrait être bouclé ce printemps et les travaux pourront débuter à l'automne 2016. Dans un même temps, les menuiseries de la Mairie seront changées et la chaudière du logement T3 de la Poste sera remplacée. Cet automne, 3 réunions de quartiers ont été organisées avec la Municipalité. Ces moments d'échange, d'explication ou de débats nous ont permis de nous connaître et de recenser vos attentes. Ces réunions seront reconduites dans 2 ans.

Je tiens, enfin, à remercier le personnel communal et les bénévoles des associations qui de part leur travail et leur dévouement aident notre commune à vous offrir des services ou animations de qualité.

Meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

David Noguès

### Etat Civil

#### DÉCÈS

- SOURBÉ Marcel 18 janvier 2015
- GUIMON André 22 mars 2015
- PÉ André 09 août 2015
- PASSICOS Alette 02 octobre 2015
- PICHOT Cyrille 20 octobre 2015
- LAFERRERE Michel 10 novembre 2015

#### NAISSANCES

- RABENARISON Vanilla 28 janvier 2015
- LUCEA DIEZ Maëlyne 07 novembre 2015

### Location Salles Communales

#### SALLE POLYVALENTE

Pour les habitants de Momuy : 110 € pour 1 jour  
160 € pour 2 ou 3 jours

Même tarif pour les membres des associations communales uniquement, qui ne sont pas domiciliés sur la commune (en sont exclus leur famille).

Pour les gens extérieurs à la commune : 150 € / jour

#### SALLE D'ACTIVITES

Réunions diverses hors communes : 50 €

Pour les habitants de Momuy : 100 € le week-end

Personnes hors commune & réunion avec repas : 200 € le week-end

#### PETITE SALLE

30 € la journée

### Demande d'informations par mail

Les personnes intéressées pour recevoir des informations sur la vie communale par mail sont invitées à communiquer leur adresse électronique auprès de la mairie.

2

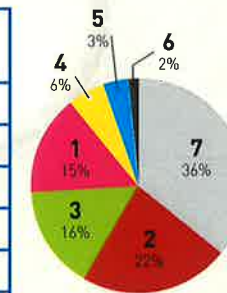
## BUDGET

## Budget 2015

### Section de Fonctionnement

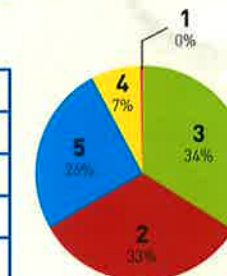
DÉPENSES = 417 730 €

|   |   |           |
|---|---|-----------|
| 1 | Fournitures (Eau, EDF, Téléphone) petits tx bâtiments, voirie, matériel | 62 500 €  |
| 2 | Frais de personnel  | 94 000 €  |
| 3 | Participations - Subvention   | 65 776 €  |
| 4 | Intérêts d'emprunts   | 23 612 €  |
| 5 | Reversement sur impot   | 14 800 €  |
| 6 | Dépenses imprévues  | 6 792 €   |
| 7 | Virement à l'investissement   | 150 250 € |



RECETTES = 417 730 €

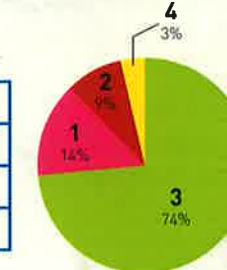
|   |   |           |
|---|---|-----------|
| 1 | Produits des services                   | 800 €     |
| 2 | Impôts et taxes (impôt locaux)          | 137 616 € |
| 3 | Dotations et Participations (de l'Etat) | 141 692 € |
| 4 | Loyers et locations                     | 31 200 €  |
| 5 | Excédent antérieur                      | 106 422 € |



### Section d'Investissement

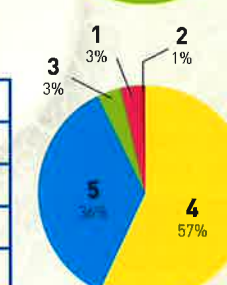
DÉPENSES = 262 668 €

|   |                                 |           |
|---|---------------------------------|-----------|
| 1 | Capital des emprunts            | 36 858 €  |
| 2 | Terrain et matériel             | 22 950 €  |
| 3 | Bâtiments et Voirie             | 193 860 € |
| 4 | Concession et droits similaires | 9 000 €   |



RECETTES = 262 668 €

|   |                             |           |
|---|-----------------------------|-----------|
| 1 | Dotations - FCTVA - Caution | 6 950 €   |
| 2 | Taxe d'aménagement          | 2 000 €   |
| 3 | Subventions                 | 9 400 €   |
| 4 | Virement du fonctionnement  | 150 250 € |
| 5 | Excédent reporté            | 94 068 €  |



## Document Unique

Les services du Centre de Gestion des Landes ont réalisé le Document Unique pour notre collectivité. Au travers de ce travail, ils ont identifié et classé tous les risques auxquels sont exposés nos agents en exerçant leur activité professionnelle au service de la commune. Cette réalisation nous a obligé à mettre en place un plan d'action pour diminuer ces risques en effectuant l'achat d'équipements de protection

individuelle, d'aménagement de postes de travail ou des moyens de formation. Une subvention de 2000 € nous a été allouée par la CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales). Ces investissements se poursuivront pour les années prochaines afin de garantir la sécurité et la santé de nos employés.

3

## INFORMATIONS UTILES

### JUSTIFICATIFS D'IDENTITE

Afin de justifier l'identité, l'état civil, la situation familiale ou la nationalité française, vous devez présenter l'original ou une copie lisible d'un des documents suivants : livret de famille tenu à jour, carte d'identité en cours de validité, passeport, carte d'ancien combattant, carte d'invalidé de guerre, carte d'invalidé civil selon le cas.

### DUPLICATA DU PERMIS DE CONDUIRE

- Déclaration de perte ou permis détérioré
- Justificatif d'identité qui comporte une photo d'identité
- 2 photos
- 1 enveloppe timbrée
- Photocopie d'un justificatif de domicile
- Pour les femmes mariées, copie du livret de famille
- Gratuit depuis le 1<sup>er</sup> février 2009

### EXTRAITS DE NAISSANCE, MARIAGE, DECES

• Se délivre gratuitement au vu d'une pièce d'identité ou du livret de famille à la Mairie du lieu de l'évènement ou sur demande écrite (imprimé mairie) à ce même lieu avec enveloppe timbrée pour la réponse.

### CARTE GRISE

#### Changement de propriétaire :

- Demande d'immatriculation (imprimé à demander en Mairie)
- Certificat de vente (imprimé à demander en Mairie)
- Carte grise
- Certificat de non-gage du vendeur
- La somme de :
  - 36 euros par cheval fiscal si la voiture à moins de 10 ans
  - 18 euros par cheval fiscal si la voiture à plus de 10 ans
  - Depuis le 1.01.2009, application d'une taxe de 6.5 € sur toute demande de carte grise pour frais de gestion et frais d'envoi.

### CARTE D'IDENTITE :

(validité 10 ans pour les mineurs au moment de la demande et 15 ans pour les majeurs)

- 1 extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois pour une 1<sup>ère</sup> demande ou en cas de perte ou de vol de la carte
- 2 photos récentes
- 1 justificatif de domicile récent (factures, avis d'imposition, ...)
- Signature et empreinte du demandeur
- Carte périmée sinon paiement de 25 € si elle a été égarée ou volée.
- Pour les mineurs (copie carte d'identité du représentant légal)

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Contrôle technique de moins de 6 mois
- 1 enveloppe timbrée

#### Changement d'adresse (obligatoire car verbalisable) :

- Demande d'immatriculation (imprimé à demander en Mairie).

#### Carte grise

- Certificat de non gage (si changement de département)
- 1 justificatif de domicile
- 1 pièce d'identité
- 1 enveloppe timbrée

### PASSEPORT ELECTRONIQUE :

- Demande de passeport (imprimé mairie)
- Copie intégrale de l'acte de naissance ou de la carte d'identité
- 2 photos récentes au format réglementaire.
- 1 justificatif de domicile (facture EDF, Télécom, Sogedo, ...)
- Passeport périmé
- 1 timbre fiscal à 86 € (validité 10 ans) pour le majeur, 42 € pour le mineur de 15 ans et plus, 17 € pour le mineur de moins de 15 ans.
- Enfants mineurs, prévoir en plus :
  - Copie d'une pièce d'identité du représentant légal
  - Copie intégrale de l'acte de naissance du représentant légal

#### Duplicata de carte grise

- Demande de duplicata
- Certificat de perte
- 1 justificatif d'identité et de domicile
- 1 Chèque de la valeur d'un cheval fiscal + taxe de gestion et frais d'envoi de 6.50 € + 1 enveloppe timbrée
- Contrôle technique en cours de validité



# BILAN DE FONCTIONNEMENT DU GROUPE SCOLAIRE DE MOMUY QUI ACCUEILLE 53 ELEVES

|  |                 |
|--|-----------------|
| Personnel : surveillance, cantine et nettoyage<br>12 555 (déduction aides CAE) - 4 485 € (participation des communes)..... | 8 070 €         |
| Produits entretien ménager.....  | 780 €           |
| Décapage sol.....  | 483 €           |
| Chauffage + électricité.....   | 6 350 €         |
| Consommation eau.....  | 350 €           |
| Téléphone + Internet.....  | 633 €           |
| Subvention coopérative scolaire.....   | 650 €           |
| Lave-vaisselle professionnel cantine.....  | 2 503 €         |
| Achat d'un aspirateur et imprimante.....   | 268 €           |
| Achat table et chaises cantine.....  | 477 €           |
| Divers frais.....  | 499 €           |
| Participation SIVU.....  | 30 689 €        |
| <b>TOTAL.....</b>  | <b>51 752 €</b> |



## S.I.V.U. SCOLAIRE

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal avec les écoles de Nassiet et Castaignos Soustens compte actuellement 126 élèves. L'école de MOMUY accueille 49 enfants : 7 Très Petites Sections, 15 Petites Sections, 14 Moyennes Sections et 13 Grandes Sections. L'accueil des TPS ne peut se faire qu'à certaines conditions. L'enfant doit pour cela être propre, pouvoir se faire comprendre par des gestes ou des mots et supporter la séparation avec ses parents. Une fois ces conditions réunies, les parents et l'enseignant définissent ensemble les jours d'école de l'enfant en tenant compte de son adaptation et des disponibilités des parents. Les TPS sont accueillis les matinées uniquement à l'exception du mercredi où ils n'ont pas classe. La fréquence des matinées

est rediscutée avec les parents à chaque fin de période scolaire. Afin d'accueillir au mieux ces tout petits, une ATSEM supplémentaire a été mise en place par le SIVU. Pour cette rentrée scolaire, Lucile FONTENOY est venue renforcer l'équipe enseignante afin de pallier aux absences de Me CARITÉ actuellement à mi-temps. Notre RPI est sorti du réseau prioritaire national en 2014. De ce fait, notre moyenne d'élèves par poste d'enseignant devrait être revue à la hausse, ce qui menacerait à terme un poste d'enseignant sur notre regroupement.



### BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU SIVU :

#### DEPENSES

|   |                     |
|---|---------------------|
| CHARGES A CARACTERE GENERAL :               | 57 360,72 €         |
| CHARGES DE PERSONNEL :                      | 94 500,00 €         |
| AUTRES CHARGES DE GESTION                   | 5 160,00 €          |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES                     | 100,00 €            |
| <b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b> | <b>157 120,72 €</b> |

#### RECETTES

|  |                     |
|--|---------------------|
| ATTENUATION DE CHARGES                         | 13 000,00 €         |
| PRODUIT DES SERTVICES DU DOMAINE ET VENTE DIV. | 46 500,00 €         |
| DOTATIONS ET PARTICIPATIONS                    | 97 088,00 €         |
| RESULTAT REPORTE                               | 532,72 €            |
| <b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>    | <b>157 120,72 €</b> |

## Église



Le projet de rénovation de l'église a été déposé en Mai. Les fonds de la dotation d'équipement pour les territoires ruraux étant conséquents pour 2015, il nous a semblé judicieux de déposer ce projet cette année afin d'être éligible aux aides de l'état. Le dossier devrait être bouclé ce printemps et les travaux pourront débuter à l'automne 2016.

La vétusté du chauffage et de l'installation électrique, le danger pour accéder au clocher, la chute de morceaux de plâtre des voutes intérieures, et l'état de la toiture entre autres nous imposaient de réaliser des travaux de sécurité. Le cabinet d'architecture Daniel Labenne à Hagetmau a été retenu. Un estimatif des travaux a été présenté en juillet. La DETR octroyée par l'état s'élève à 30% du montant HT. La subvention de la réserve parlementaire a été sollicitée, une réponse nous sera apportée courant 1er semestre 2016. Les travaux pourraient débuter à l'automne 2016.

### Cette réfection comprendra 5 parties :

**Lot 1 :** réfection de la façade principale, nettoyage, traitement et badigeonnage à la chaux des autres façades, pose d'un dallage en pierre à l'entrée principale, création

d'un dallage de pierre sur l'allée centrale jusqu'à la nef, réfection des sols et plafonds des sacristies, reprise des évacuations des eaux pluviales.

**Lot 2 :** révision générale de la toiture, arêtières et faitages compris, remise en état de la zinguerie, remplacement de l'accès actuel au clocher, réalisation d'un cheminement technique dans les combles de la nef, lambris.

**Lot 3 :** remplacement des abat-sons du clocher avec pose de grilles anti-intrusions, révision des portes existantes

**Lot 4 :** Remplacement de l'installation électrique avec pose d'un éclairage neuf, remplacement de la sonorisation, pose d'éclairages de sécurité, réfection des lustres existants, remplacement du chauffage gaz par des chauffages électriques, remise en état et remplacement de moteur des cloches

**Lot 5 :** Peinture des murs, plafond et boiseries à l'intérieur de l'église.

L'estimatif des travaux s'élève à 240000 € TTC. Le produit de la vente du presbytère sera intégré dans le financement et un emprunt sera réalisé pour boucler le financement.

## Agenda Accessibilité



La Loi n°2005-102 du 11 février 2005 et l'arrêté du 15 février 2007 nous oblige à rendre accessible aux handicapés nos Etablissements recevant du Public (ERP) ou nos Installations ouvertes au Public (IOP). Un Ad'Ap (Agenda d'accessibilité programmée) devait être déposé en Préfecture au plus tard le 27 septembre 2015 sous peine d'être sanctionné financièrement. Ne pouvant respecter ce délai par manque de moyens et de temps, nous avons sollicité une demande de prorogation auprès de la Préfecture des Landes qui nous a accordé un

délai jusqu'au 27/09/2018 pour déposer cet agenda. Ce calendrier établira la liste des travaux à réaliser sur 3 ou 6 ans pour mettre nos installations en conformité avec la réglementation. Sur notre commune, 5 établissements ERP (mairie, école, salle polyvalente, église, arènes) et 3 installations IOP (2 cimetières et les sanitaires publics) sont concernés. La salle d'activité de 2013 est en règle avec la législation et l'église sera traitée dans le projet de rénovation en 2016. Ces travaux qui nous sont imposés nécessiteront un effort financier pour les mener à bien.

## Bilan réalisations 2015



### MATERIEL - MOBILIER

|  |         |
|--|---------|
| Achat aspirateur                                 | 188 €   |
| Achat licence débit de boissons (+ acte notarié) | 8 900 € |
| Achat débroussailleuse                           | 535 €   |
| Achat taille-haie                                | 469 €   |
| Barrières-panneaux vitesse - charriot tables     | 847 €   |
| Table et chaises cantines                        | 477 €   |
| Achat machine à glaçons hall                     | 1 250 € |
| Achat lave-vaisselle pro cantine                 | 2503 €  |

### BATIMENTS

|  |         |
|--|---------|
| 4 volets logement T4 PTT                     | 2 068 € |
| Mise aux normes traçage terrain basket       | 2 400 € |
| Réparation plomberie bâtiments communaux     | 1 318 € |
| Travaux logement école                       | 550 €   |
| Réparation chauffage hall                    | 800 €   |
| Remplacement réducteur pression cuisine hall | 870 €   |

### VOIRIE et TERRAINS

|                                 |                |
|---------------------------------|----------------|
| Achat fleurs + engrais          | 994 €          |
| Désherbant et débroussaillant   | 678 €          |
| Epareuse                        | 1 800 €        |
| Curage fossés                   | 2 100 €        |
| Aménagement parking au bourg :  |                |
| - Achat dépendance Morlanne     | 1 000 €        |
| - Géomètre + acte administratif | 1 156 €        |
| - Déplacement candélabre        | 456 €          |
| - Dépose tuiles et démolition   | 2 400 €        |
| <b>Total</b>                    | <b>5 012 €</b> |

Travaux voirie Communauté de Communes :  
goudronnage parking bourg + diverses réparations sur voirie communale 14 600 €



## Inauguration du Local des chasseurs

Le 12 avril dernier, le local des chasseurs sous la salle d'activité a été inauguré par le sénateur Jean-Louis Carrère et la conseillère départementale Monique Lubin. Cette cérémonie s'est déroulée devant une assistance nombreuse. Monsieur Carrère, dans son discours a réaffirmé l'attachement qu'il portait à notre commune. Le banquet de la chasse a clôturé cette agréable journée.



## Animaux errants

Un arrêté concernant les animaux errants a été pris le 06/08/2015. Il est consultable au tableau d'affichage de la mairie. De nombreux habitants se plaignent de la circulation libre des animaux qui fouillent les containers

d'ordures ménagères, occasionnent des dégâts aux habitations ou exploitations agricoles et peuvent aussi provoquer des accidents de la circulation. Leurs propriétaires sont responsables de leur divagation.

## Epizootie Influenza

Ces derniers jours, 2 Arrêtés préfectoraux présentant les mesures à prendre en considération suite à l'infection aviaire ont été envoyés à tous les propriétaires d'oiseaux recensés sur la commune. Si des personnes détentrices de volatiles n'ont pas été destinataires de cette

lettre, ils doivent se manifester en mairie afin de connaître les dispositions à respecter. Tout détenteur d'oiseau doit s'enregistrer également par internet aux services de la Préfecture ou à la mairie.

## Licence 4

En mai dernier la commune, a reçu l'autorisation de la préfecture d'exploiter la licence 4 acquise par la mairie. Cette démarche permet aux associations de se mettre en conformité pour la vente d'alcool lors de leurs manifestations occasionnelles.

A chaque utilisation de la licence, une cotisation est demandée à chaque association qui en fera la demande et un contrat de location sera établi. L'affectation de cette licence se situe à la salle polyvalente et ne pourra être déplacée comme la loi l'exige.



## Avenir HCU

La Loi NOTRe du 6 Août 2015 impose la fusion des Communautés des communes de moins 6254 habitants avec d'autres communautés. La CDC du Tursan n'atteignant pas ce seuil, est dans l'obligation de se rattacher à une autre CDC. Notre Communauté des communes (HCU), conjointement avec la CDC du Cap de Gascogne (Saint Sever) a été sollicitée par la CDC du Tursan pour former une seule structure. D'autres hypothèses

ne sont pas à exclure. Le temps presse car la mise en place est prévue au 1er janvier 2017. Le délai d'un an semble très court pour valider ces modifications, harmoniser le fonctionnement, et se mettre d'accord sur l'adoption des compétences communes.

Ces possibles évolutions auront des conséquences sur nos compétences.



## Fontaine Saint-Martin

Lors de la présentation des vœux, en janvier 2014, Christian DUMAS, Maire, évoquait avec gravité cet acte de vandalisme qui endommagea entièrement la statue St Martin de la fontaine. La statue fraîchement rénovée, après des mois d'un rigoureux et minutieux travail, effectué par Mr PERRONAT de Luxey, a retrouvé son emplacement initial.



## Maison de santé HCU



Le numéro de téléphone de la maison de santé est **05 58 05 80 29**

### Médecins :

Docteur Annie BARTHOLOMEUS  
Docteur Richard DURAN PALOMINO  
Docteur Florence MONCOUSSI  
Consultations sur rendez-vous

### Masseur Kinésithérapeute

Pascal PETIT DIDIER  
Sur rendez-vous

### Orthoptiste

Sandrine Sulik

### Médiatrice familiale (le samedi matin)

Patricia JUNQUA  
Thérapeute couple et famille

### Diététicienne (2 demi-journées par mois)

Pauline TAUZIN  
Sur rendez-vous

### Cabinet infirmier :

Isabelle COUSTET  
Sandrine GAVELLE (plaies et cicatrisations. D'ulcères et lymphologie)  
Anne Catherine FAVARO  
Soins à domicile sur rendez-vous

### Pédicure-Podologue

Laura NOUGAKI  
Sur rendez-vous

Des consultations avancées sont mises en place en partenariat avec le centre hospitalier de Mont de Marsan. Actuellement les consultations ouvertes sur rendez-vous sont :

### Pédiatrie : 1 jour/ mois.

Tel : 05 58 05 11 53

### Gynécologie obstétrique : 1 journée/ semaine avec alternance gynécologue, sage-femme.

Tel : 05 58 05 11 43

### Néphrologie : 1 jour/mois

Tel : 05 58 05 11 20

### Psychiatrie : 1/2 journée/ semaine

Tel : 05 58 75 52 61 (infirmières)

Tel : 05 58 05 20 12 (médecin)

### Cardiologie : 1/2 journée /mois

Tel : 05 58 05 11 56

## Voirie HCU



Cette année a été créé un nouveau parking près de l'église. Nous avons pour cela, acheté la grange Cérez à Mme Morlanne. Après sa démolition, la société Lafont d'Orthez, mandaté par la CDC d'Hagetmau a procédé à la stabilisation du sol, à son goudronnage et à l'enrochement du talus.

Dans le but d'embellir notre commune, nous avons entièrement réaménagé l'espace vert à l'entrée du bourg. Il se doit donc, d'être particulièrement agréable à l'œil pour donner une bonne image de notre village. Nous avons fait confiance à l'entreprise Lataste de Mant pour réaliser cette mission.

Comme chaque année, un programme de curage de fossé a été effectué, après le passage de l'épaveuse. Nous essaierons ainsi de le maintenir, afin d'éviter une trop rapide dégradation de nos rigoles. Nous envisageons également de renforcer les chemins de terre communaux les plus dégradés. Il faudra pour cela vraisemblablement le réaliser en plusieurs tranches. Pour l'année à venir nous avons fait valider par HCU la réfection des routes du Moulin et de Daugé. Des réparations bien ciblées y seront réalisées aux endroits les plus détériorés.



## Réunions de quartier

Durant le mois de septembre, le conseil municipal a mis en place 3 réunions de quartier afin de créer un lien et d'échanger sur les sujets qui préoccupent les habitants de

la commune. De nombreuses questions ont été posées. Nous nous engageons à y apporter des réponses dans la mesure de nos possibilités et nos moyens financiers.



## Service Médico social

Santé  
Social

Certains d'entre vous poussent la porte de la mairie, pour obtenir des précisions concernant le dispositif mis en place pour le maintien à domicile des personnes âgées. Sachez que le Conseil Départemental des Landes a mis à votre disposition un service, le CLIC (Centre Local d'Information et de Coopération), vous permettant une meilleure information et accessibilité aux aides existantes telle que :

l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie)  
la télé-alarme  
amélioration de l'habitat et adaptation du logement  
accès à la plateforme d'accompagnement départementale pour les personnes atteintes de démence, type Alzheimer ou apparentés et leur famille

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec le CLIC de Mugron, structure référente de notre secteur. Vous pouvez les joindre tous les jours du lundi au vendredi au 05 58 97 74 63 afin de solliciter un rendez-vous. Une permanence hebdomadaire est assurée au Centre Médico Social d'Hagetmau.

Au sein du CLIC est intégré, un dispositif méconnu des familles il s'agit de la MAIA (maison pour l'autonomie et l'intégration des malades). Il vise à simplifier le parcours des malades et des aidants sur un territoire donné. Il informe et oriente les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparenté.

Les dossiers APA sont à retirer au CCAS. Pour pouvoir y prétendre il faut être âgé d'au moins 60 ans. Une équipe médico-

sociale se rendra au domicile de la personne. Elle procédera à une évaluation du degré de perte d'autonomie, ou degré de dépendance physique ou psychique dans l'accomplissement de ses actes quotidiens. Une fois accepté, les prestations (heures de ménage, de garde ou d'auxiliaire de vie...) sont généralement assurées par le personnel de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) ou du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'Hagetmau.

L'EPHAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) d'Hagetmau propose 4 prestations :

- un accueil de jour
- un accueil temporaire de 30 jours/an pour les bénéficiaires de l'APA
- un accueil temporaire de 60 jours/an pour les gens atteints de troubles cognitifs type Alzheimer
- un accueil définitif

A l'intérieur de la structure a été créé en 2010, le PASA (Pôle d'Activités de Soins Adaptés) où les gens venant pour la journée bénéficient de stimulation cognitive. Un service identique peut être proposé à domicile. Il faut pour cela s'adresser à l'ESA (Equipe Spécialisée Alzheimer). Ils interviennent sur prescription médicale à raison de quinze séances gratuites renouvelables chaque année. Leur territoire s'étend d'Hagetmau à Gabarret. Pour terminer, au niveau du canton outre la télé-alarme on peut également demander au CCAS le portage des repas à domicile.

## Gestion des Luys

Le Syndicat de Bassin Versant des Luys est présidé par Mr Jacques DUFAU. Son territoire de gestion qui s'étend sur plus de 250 km de rivières et cours d'eau, est suivi de près par les élus en lien étroit avec leur technicien rivières mis à disposition par la Communauté des communes d'Arzacq. Ce nouveau Syndicat reprend ainsi les diverses actions ou programmes d'entretien et de restauration, travaux déclarés d'intérêt général qui consistent à :

- La gestion et l'entretien de la ripisylve (végétation en bord de cours d'eau) par coupe et élagage sélectif
- Le rétablissement de l'écoulement des eaux et la prévention

des risques en terme de sécurité publique (ouvrages, inondations) lors des crues

- La protection des berges de sites à enjeux en privilégiant les techniques végétales alternatives à l'enrochement, encaissant une partie du courant contrairement à l'enrochement l'accélération vers la rive opposée

Le Syndicat poursuit aussi ses missions d'entretien suite aux divers aléas climatiques, ainsi que de conseil. Si besoin, et avant toute intervention sur les berges ou le lit du cours d'eau pouvant être soumise à la réglementation Loi sur l'Eau, n'hésitez pas à contacter le technicien rivière Olivier CAZENAVE au 06-48-55-77-38

## SIETOM

Cette année, notre commune a progressé de 7 places au classement du tri sélectif des déchets. Cette évolution a été possible grâce à l'implication des habitants. Les nouveaux parcours de collecte des ordures ménagères, qui ont été diminués par l'abandon du porte à porte, ont permis d'atteindre les objectifs d'optimisation. Ainsi, la moyenne du kilométrage hebdomadaire est passée de 5300 km en 2014 à

4250 km en 2015. En 2008, le SIETOM a lancé une collecte des textiles sur l'ensemble de son territoire. Un container sera installé sur notre commune durant l'année 2016. Il est nécessaire de poursuivre nos efforts afin de pérenniser le site d'enfouissement et l'usine de traitement des déchets de Caupenne.



## Récupération de bouchons de liège

Vous avez peut-être lu un article paru dans le Sud Ouest le 26/12/2014 concernant l'association Agir Cancer Gironde, qui, par la collecte des bouchons en liège et synthétiques, a remis un chèque de 20000 € à l'institut Bergonié. Ces bouchons sont

revendus à des recycleurs. Pourquoi ne pas se mobiliser en participant à cette opération. Nous vous proposons à ce titre de les rapporter les 1<sup>ers</sup> samedi du mois où un container sera mis à votre disposition.



## Landes partage



L'association Landes partage, association d'économie sociale et solidaire à but non lucratif, a ouvert ses portes à Hagetmau le 2 décembre 2015.

Par la récupération et le réemploi d'objets divers, cette association lutte contre l'exclusion par la création de 8 emplois en contrat d'insertion de 24 h hebdomadaires pour 18 mois maximum, de personnes ayant un projet professionnel. Un accompagnement socioprofessionnel est effectué par un conseiller, qui leur fixe des objectifs à court et moyen terme, ce qui contribue par la suite à leur réinsertion dans la vie active.

En donnant une seconde vie aux objets récupérés, l'association participe activement à la réduction des déchets enfouis ou incinérés. Un tri sélectif de matières telles que métaux, cartons,

papiers, vêtements est effectué au dépôt, les objets non réutilisables sont ensuite déposés à la déchetterie.

En venant déposer les objets inutilisés, chaque personne contribue à la mise en œuvre d'une démarche de solidarité et de développement durable, un moyen de faire un geste éco-citoyen.

### HORAIRES OUVERTURE MAGASIN

Chemin Bellegarde - 40700 HAGETMAU - Tél : 05-58-85-26-27

Mardi et Jeudi : 13 H 30 - 16 H 30

Mercredi et Samedi : 10 H 00 - 12 H 30 / 13 H 30 - 17 H 00

### HORAIRES OUVERTURE DONS RECYCLERIE

Du Mardi au Samedi : 9 H 00 - 12 H 30 / 13 H 30 - 17 H 00



### L'Association des parents d'élèves du regroupement vous adresse tous nos vœux de bonheur et de réussite.

L'association des Parents d'élèves a pour but de participer à la vie de l'établissement scolaire en représentant les parents d'élèves auprès de l'administration scolaire. Elle a pour vocation de défendre les intérêts moraux et matériels des parents d'élèves, d'informer les familles sur la vie scolaire de leur enfant, de représenter les parents d'élèves en participant aux conseils d'écoles.

L'association intervient par le biais de leurs représentants élus qui sont consultés sur l'organisation de la vie scolaire (projets pédagogiques, règlement intérieur, aménagement du temps scolaire...) et périscolaire (assurances, transports scolaires, restauration, loisirs...).

Les élections des Délégués des Parents d'élèves qui se sont déroulées pour 2015-2016 ont élus de nouveaux représentants pour notre regroupement :

#### Classe TPS/PS : Momuy : Marie Laure Deslous

Titulaire : Marie Lauga - Suppléant : Sandrine Perrussel

#### Classe MS/GS : Momuy : Fougère Carité-Lafargue

Titulaire : Marie-Carmen Gallego - Suppléant : Jennifer Biron

#### Classe CP : Nassiet : Marianne Case

Titulaire : Marylene Pourriere - Suppléant : Murielle Larisson

#### Classe CE1 : Nassiet : Ange Marie Firminhac-Dupouy

Titulaire : David Villegas - Suppléant : Corinne Lalanne

## Les parents d'Élèves

#### Classe CE2/CM1 : Castaignos : Caroline Mauboulès

Titulaire : Julie Rossi - Suppléant : Odile Lamarque

#### Classe CM1/CM2 : Castaignos : Delphine Annat

Titulaire : Sophie Castera - Suppléant : Sandrine Ferreira

#### Les nouveautés de cette rentrée 2015/2016:

Après l'organisation d'un loto à Nassiet, l'APE du RPI Le Luy de France a offert aux enfants du regroupement un spectacle de Noël à Momuy. Le Père-Noël a apporté son lot de surprises. La soirée s'est prolongée autour d'un apéritif dinatoire à partir des produits frais cuisinés par des artisans locaux.

Outre d'autres activités en cours de préparation, cette année, la fête des écoles se déroulera à Nassiet courant juin. Kermesse, spectacle des enfants suivi d'un repas convivial sera l'occasion à ne pas manquer pour 2016.

Les profits réalisés au cours de ces initiatives sont reversés aux écoles du regroupement.

#### Nouveau bureau de l'APE :

Président : Sandrine Perrussel

Co Président : David Villegas

Secrétaire : Sophie Labbate

Trésorière : Marie Lauga

Association des Parents d'Élèves du RPI Le Luy de France  
apeluydefrance@gmail.com

## Comité des fêtes

L'ensemble du comité des fêtes vous souhaite une très bonne année 2016 et une très bonne santé.

Lors de l'Assemblée générale du 10 Novembre 2015, 4 membres du bureau ont décidé d'arrêter leur chemin parmi nous : Zugasty Christophe, Lansaman Max, Da Silva Sylvain et Perrussel Sandrine. Je les remercie pour leur implication au sein du comité...mais ils en restent néanmoins bénévoles pour donner un coup de main. Anthony Perrussel a intégré le conseil d'administration

#### En 2015, les fêtes ont eu lieu du 29 au 31 Mai.

Premier point positif : nous avons eu du beau temps durant tout le week-end, ce qui n'était pas arrivé depuis 3 ans.

Le vendredi soir quelques 270 convives ont pu déguster le bon repas réalisé par nos fins cuisiniers sous l'ambiance du STAR SYSTEM.





**Le samedi matin** 30 personnes sont venues apprécier le petit déjeuner. Environ 30 jeunes pousses sont venues passer du bon temps autour des stands de jeux en bois, la balade à poney et l'initiation au tir à l'arc animée par l'association de Tir à l'Arc orthézienne. La commission animation a très bien organisé cette matinée : les enfants sont repartis avec le sourire et des petits cadeaux.

L'après midi 34 doublettes étaient présentes pour se disputer la victoire du concours de pétanque.

A 18h30, changement d'heure cette année, la messe était animée par l'Harmonie de Hagetmau.

A partir de 22h deux groupes de bandas sont venus mettre l'ambiance dans la salle polyvalente jusqu'à la fin de soirée : les BIBERONS et LES BIZOUNOURS. La soirée a été très appréciée de tous. Mention spéciale pour les Bizounours, que nous reverrons, je pense, dans le coin tant ils ont plu.

**Le dimanche**, après l'apéritif concert animé par la Sainte Cécile de Doazit, le repas plateau a attiré près de 120 personnes. Une fois de plus félicitations aux cuistots ainsi qu'à notre commission repas.

A 17h nous avons pu voir une belle course landaise de la Ganadéria DARGELOS. Public et soleil étaient au rendez-

vous. Cela a fait plaisir d'organiser une course dans nos belles arènes.

Deuxième événement de l'année : en octobre dernier, la troupe DES ANNEES BOUM nous a présenté leur nouveau spectacle à « PLEINS TUBES », 270 personnes sont venues applaudir, chanter et danser lors de cette soirée. Nous pensions que davantage de personnes auraient répondu présents. BRAVO à Baptiste Brèthes pour sa performance sur scène.

Enfin le 12 Décembre 2015, le Comité Landes Béarn de la course landaise s'est réuni en assemblée générale. A l'issue de l'assemblée 220 convives ont pu déguster le délicieux repas confectionné par deux grands cuisiniers. Une soirée coursayre placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

Le résultat de l'année laisse un déficit de 1250€.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps libre pour la réalisation et le succès de toutes ces manifestations. Merci à la jeunesse momuyaise qui a encore répondu présente. Je voudrais également remercier Raymond SAMSON pour la réalisation de nos programmes innovants cette année.

**Les dates des prochaines festivités sont les 10-11-12 Juin 2016. ADISHATZ**

PERRUSSEL Jérémy



Momuy et d'une bonne partie de nos concitoyens.

Le repas qui suivi a été un véritable succès avec une ambiance chaleureuse et plus de 170 convives : le civet étant toujours apprécié. D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous début avril 2016 pour le prochain banquet.

Côté piégeages, de nombreuses prises ont été réalisées : 13 renards, 4 putois, 14 corbeaux, 5 pies et 82 ragondins. Un coup de chapeau à Alain LAPASSOUSE qui, le matin après avoir visité les pièges tendus, régule les ragondins en bas du Luy, ces derniers faisant d'énormes dégâts dans les cultures de maïs.

La fin de l'année a été marquée par la fermeture de la chasse à tous les oiseaux le 8 décembre suite à la présence de foyers d'influenza aviaire. Momuy s'est retrouvé en zone de surveillance puis en zone de protection suite à un cas sur la commune. L'utilisation des chiens pour les activités de chasse et la destruction des nuisibles était interdite. Nous avons réalisé une battue sans les chiens (19 chasseurs présents,

7 chevreuils pris) puis un nouvel arrêté nous a permis de les utiliser car le nombre de sangliers ne cesse de progresser et il fallait de plus réaliser le plan de chasse au chevreuil.

Pour l'année 2014-2015, nous avons pris 40 chevreuils et 23 sangliers. Nous réalisons davantage de battues aux nuisibles et avons dû nous regrouper avec Castaignos, Nassiet, Brassempouy et Cazalis (nous avons toujours la réciprocité avec Labastide). Certains sont spécialisés à faire le pied (trouver les traces du sanglier, les suivre, les localiser).

Nous sommes de plus en plus exigeants avec les règles de sécurité et tout contrevenant est exclu soit temporairement, soit définitivement.

Je tiens à remercier les propriétaires qui nous permettent d'assouvir notre passion, les personnes apportant leur aide, les membres du bureau de l'ACCA pour leur soutien et leur dévouement.

#### Composition du Conseil d'Administration :

- Président : PASSICOS Philippe
- Vice-président : ROSSONI Serge
- Secrétaire : PENICAUT Stéphane
- Trésorier : PASSICOS Daniel
- Membres : LAPASSOUSE Alain
- CORREIA Alexandre
- JOUREAU Jean-Pierre
- CALLEDE Gaëtan
- LAFERRERE Stéphane

Le Président, Philippe PASSICOS



## Lous Amics Cantadous

**5 décembre 2015 !** "Lous Amics Cantadous" vient de franchir un nouveau cap : celui de ses dix ans d'existence. Nous avons fêté cet évènement le 17 décembre dernier. Quatre vingt personnes s'étaient rassemblées pour partager un bon repas d'anniversaire dans une ambiance extraordinaire. Nous avons évoqué les débuts de l'association, sans oublier les anciens choristes trop tôt disparus : **Honoré LARRERE, Gérard MORTREUX, Jacques THENET, Bernard LARMANDIEU et Philippe JOIE**. D'autres nous ont quittés par choix personnels aux motifs divers. L'effectif du chœur d'hommes est à ce jour de 32 chanteurs, en légère diminution, et celui du chœur de femmes est de 18 chanteuses, en augmentation. Une très grande pensée pour nos amis **Pierre JEAN et Maurice SOUARN** qui tous les deux luttent contre une maladie terrible et impitoyable. Nous ne mesurons jamais à sa juste valeur l'amitié associative qui nous lie tous les uns aux autres. Le plaisir de se retrouver pour chanter, de partager le verre de l'amitié ou un petit repas,

se soutenir dans l'épreuve, sont les ciments de notre association. Momuyaises, momuyais et amis des villages voisins, nous vous offrirons en votre église, dans le courant du premier trimestre 2016, un très joli concert animé par les deux chœurs de "Lous Amics Cantadous". Tous nos vœux de bonne et heureuse année 2016, et surtout une bonne santé à chacune et chacun d'entre vous, à vos familles et à vos amis.

Le Président de "Lous Amics Cantadous"  
André CINELLI



## A.C.C.A.

En ce début d'année, l'association de Chasse vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

Le nombre de permis reste stable. A ce jour, nous comptons 48 adhérents dont un nouveau chasseur : Arnaud de Gouberville. Nos finances présentent un solde positif de 13 024 €. L'exercice 2014-2015 dégage un bénéfice global de 956 €.

Avant l'ouverture de la chasse, nous avons lâché 70 faisans

adultes, 30 perdrix grises, le lâcher de reproducteurs a été abandonné car peu de couvées recensées.

Le 12 avril a eu lieu l'inauguration du local de la chasse en présence de Mme Monique LUBIN, conseillère départementale, Jean-Louis CARRERE, sénateur, Jean-Jacques DUFAU de la Fédération de la Chasse des Landes, Christian DUMAS, maire lors de la réalisation de ce local et David NOGUES, Maire de



## Le Club Corisande

Pour 2016, le programme est le suivant, salle gasconne :

- Galette des rois le 7 janvier
- Réunion à thème : La belle Corisande par Alain Lamaison le 4 février à 14h30
- Concours de belote le 23 février 2016 à 14 h.
- Assemblée générale le 3 mars à 15 h
- Lotos le 10 mai et le 18 octobre à 14 h
- Repas cantonal le 6 octobre salle de la Rotonde.
- Réunion à thème : Pascal Duprat par Alain LAMAISON le 6 décembre à 14h 30

Voyages :

1 jour : L'ange bleu à Bordeaux, la ville d'Auch, Naye - Jurançon - La roseraie de St Vincent, Bas Armagnac, Ciboure et frontière espagnole.

3 jours : Périgord blanc et vert

4 jours : Espagne (Madrid...)

Chaque année qui passe nous rend un peu plus vulnérables aux agressions du temps (maladie, isolement, repli sur nous-mêmes). C'est pourquoi, le Club Corisande de Momuy qui compte 25 adhérents invite tous les jeunes retraités à nous rejoindre tout en restant libres de participer aux différentes activités.

Nous vous souhaitons une excellente année à tous avec et surtout une bonne santé et à très bientôt.

Les Délégués : M. MADERAY - A. DUMAS



# Hagetmau - Momuy - Castaignos BASKET



A l'aube de cette nouvelle année, l'ensemble des dirigeants du club de HAGETMAU-MOMUY-CASTAIGNOS-BASKET se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2016 qu'elle vous apporte joie, plaisir, satisfaction et santé au quotidien.

Je profite de l'occasion pour vous faire part des évènements qui ont marqué la vie de notre toute jeune association. Avec ses 200 licenciés environ, les espoirs placés en elle ont été plus que satisfaisants et les objectifs souvent dépassés comme démontré lors de l'assemblée générale de juin.

Sur le plan sportif tout d'abord, les équipes de jeunes, majoritaires dans notre club à vocation de formation, ont vu leurs effectifs augmentés sur le plan quantitatif et, malgré l'absence de titres départementaux, les meilleurs éléments ont inévitablement rejoint des clubs à plus forte notoriété.

Durant l'intersaison, un changement de salarié est intervenu et l'ajout d'un second permettent d'encadrer plus et mieux les effectifs en légère hausse. Un rapprochement avec le club COTEAUX DU LUY dans deux catégories de jeunes mis en place pour la saison en cours doit permettre de trouver des synergies et de fixer des effectifs de qualité dans nos clubs respectifs.

En ce qui concerne les équipes séniors, les équipes 2 et 3 masculines et féminines ont donné entière satisfaction puisque le nombre de victoire est supérieur au nombre de défaites permettant ainsi le maintien des équipes 2 constituées en majorité de joueurs et joueuses d'avenir.

Les équipes séniors 1 ont rencontré plus de difficultés car les garçons ont assuré leur maintien au niveau régional lors des dernières rencontres et que l'équipe sénior filles est contrainte de quitter le championnat national pour le niveau régional dû en grande partie à des blessures graves et nombreuses

qui ont amputé l'effectif et réduit son potentiel. La déception a été de courte durée et une équipe compétitive a été reconstituée durant l'été pour permettre de retrouver le lustre d'antan.

Sur le plan financier, le budget en augmentation de 10% qui dépasse les 90.000,00 € démontre là aussi une synergie évidente. Le très léger déficit enregistré n'est lié qu'à l'acquisition d'un véhicule 9 places, charge extraordinaire sur cet exercice, mais qui devra s'amortir sur plusieurs saisons.

Sur le plan de l'organisation, 4 dirigeants ont souhaité mettre un terme à leur collaboration tout en restant dans le giron du club et nous enregistrons avec plaisir l'arrivée de Gilles SABATOU dirigeant expérimenté d'une autre association et portant ainsi à 24 le nombre de dirigeants siégeant au sein du comité directeur.

Des projets innovants et structurants sont en cours de réflexion avec les dirigeants des clubs du canton dont l'ambition et la situation centrale d'Hagetmau en fait une locomotive pour l'avenir.

Enfin, le côté convivial est toujours bien sûr présent au travers des différentes manifestations connues comme les kermesses de Momuy et Hagetmau au printemps et la bodega des fêtes d'Hagetmau qui grâce à une organisation parfaite de la commission animation a connu un vif succès.

C'est au travers de ces différentes manifestations que nous aurons toujours autant le plaisir de vous rencontrer et contribuer ainsi, à notre façon, à la vie de notre sympathique village. Adishats à tous.

Les co-présidents,  
D. PASSICOS, P. DUPOUY

**BRODERIE TOUS TEXTILES**  
**MATADERO**  
06.79.16.47.77  
PROFESSIONNELS / ASSOCIATIONS

**L'Atelier de Nadia**  
à domicile ou au salon  
1938, rue de France  
64000 SAINT-GE NAVAILLES 05 59 67 52 12

de **SAN FABIAN Eric** magistreur  
470, route de la football  
mail mardi  
40700 MOMUY  
06.31.72.47.44

**SANGUINIA COUTURE**  
Travaux de couture et de broderie  
Retouches - Ameublement - Création - Idées de cadeaux  
**Sabine de Gouberville** 06 80 94 91 48

**DOURTHOUS**  
Bar - Restaurant - Tabac - Sud-Ouest  
49, route d'Orthez  
40700 MOMUY 05 58 93 64 26

*Vivez le chemin de la Beauté*  
**GHISLAINE ESTHETICIENNE A DOMICILE**  
Épilation, Ongles, Soins du visage...  
06 83 27 19 89

**CRÉATION ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS**  
Votre jardin paysagiste  
**Frédéric Thenet** 06 07 75 82 15

**LAICOMBES Marie-Pierre**  
Vente de vêtements sur les marchés  
697, rde de Cazalon  
40700 MOMUY

**SARL FERREIRA** Exploitation Forestière  
Hagette no bas et reviens - Achol de bas et profit - Bas rde charringe  
Z, route de CAZALIS - 40700 HAGETMAU  
05 58 79 01 78 / 06 03 85 00 46  
sarlferreira@orange.fr - Btel 498 241 034 00013

**L'Epicerie Fine du Sud-Ouest**  
*Papilles Sucrées Salées*  
Produits gourmands, créatifs et authentiques à découvrir sur [www.papilles-sucrees-salees.com](http://www.papilles-sucrees-salees.com)  
06 33 75 80 52  
Karine Lanné - 220, rde de Parcubé - 40700 Momuy

**POEYDORANGE ALAIN**  
DE BRIS TIL M DE NEURSEINE  
ROUTE DE CAZALON  
40700 MOMUY 06 26 78 32 89

**CLERC DANIEL**  
06 21 17 97 89  
697, rde de Cazalon  
40700 Momuy  
ELECTRICITE GENERALE  
CHAUFFAGE ELECTRIQUE  
AUTOMATISME DE PORTAIL  
PLACERLATRE

**ELEVAGE HAOU**  
06 30 22 38 30  
Massachusetts  
Élevage poisson - élevage canin

Maçonnerie - Carrelage  
Cloison sèche  
Charpente - Couverture - Zinguerie  
Terrasse bois  
Menuiserie  
06 30 70 87 16  
ducos.dimitri@gmail.com  
40700 MOMUY  
**EvoBat**